

L'équipe du Parc à votre service ...

pour votre commune



Les Parcs naturels régionaux, une grande famille !

Au niveau national



En France, les 58 Parcs naturels régionaux représentent :

4 900 communes,
4,4 millions d'habitants,
9,5 millions d'hectares, soit 17,2 % du territoire,
43% des surfaces des réserves naturelles terrestres et 22% des surfaces en ZNIEFF (zones d'intérêt écologique).

Pour en savoir plus sur les Parcs naturels :
parcs-naturels-regionaux.fr

Au niveau régional

Dans notre région, les 5 Parcs représentent 15% du territoire des Hauts-de-France :

554 communes (14 % des communes)

790 430 habitants (13% de la population)

512 500 ha (16% du territoire)

50 % des réserves naturelles régionales et nationales, 4 sites RAMSAR sur les 5 reconnus en Hauts-de-France et 38 % des ZNIEFF dans les Hauts-de-France sont situées dans les Parcs.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois,

La Charte du Parc naturel régional de l'Avesnois est le projet de développement durable du territoire. Elle a été établie en concertation avec les collectivités, les acteurs institutionnels, associatifs et socio professionnels, les habitants. La Charte du Parc fixe des objectifs partagés et les mesures à prendre collectivement. Elle engage l'ensemble de ses signataires.

Un projet de charte pour 2025/2040.

Le Parc de l'Avesnois et l'ensemble des signataires de la charte - l'État, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, les intercommunalités et les 145 communes du périmètre de révision - sont engagés dans l'élaboration de la nouvelle charte du Parc pour les 15 années à venir. Ce projet de charte s'articule autour de 3 grandes ambitions :

1^{ère} ambition : l'Avesnois, un territoire d'exception aux patrimoines préservés

2^{ème} ambition : l'Avesnois, un territoire vivant engagé dans la transition

3^{ème} ambition : l'Avesnois, un territoire attractif qui a le sens du collectif et de l'accueil



- 145 communes
- 139 000 ha
- 160 000 habitants
- près de 11 000 km de haies bocagères
- près de 30 000 ha d'espaces boisés
- 1 635 km de rivières
- 1 895 km de sentiers de randonnée à travers bocage et forêts

> 73% du territoire classé en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)

> 22% de forêt

> 38% de bocage

Retrouvez le projet de charte 2025/2040
sur www.parc-naturel-avesnois.fr
Rubrique #Avesnois2040

L'équipe du Parc :

L'équipe technique du Parc est, en 2024, composée d'une trentaine de fonctionnaires salariés du Syndicat mixte du Parc et d'une vingtaine d'agents financés sur opération.

L'équipe est organisée en 4 pôles de compétences : Pôle patrimoines naturels et eau ; Pôle aménagement et cadre de vie ; Pôle développement économique en milieu rural ; Pôle sobriété et transition énergétique.

Découvrez au fil des pages l'équipe technique et quelques exemples d'actions que nous pourrions conduire ensemble.

La Maison du Parc naturel régional de l'Avesnois

4 cour de l'Abbaye - 59 550 Maroilles
Tel : 03 27 77 51 60
email : contact@parc-naturel-avesnois.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h
vendredi : 9h-12h et 14h-16h



Delphine Descamps

Je peux vous aider à trouver le bon interlocuteur au sein de notre structure.

Tél : 03 27 77 51 60
delphine.descamps@parc-naturel-avesnois.com

Les services techniques du Parc

Caserne Clarke
4 Avenue de la Légion d'Honneur
59 550 Landrecies
Horaires d'ouverture : le lundi et le jeudi de 9h à 11h30
et sur rendez-vous.



Gregory Cauderlier

Je peux vous aider pour toute demande de prêt de matériel.

Tél : 06 45 87 77 21



L'équipe du Parc : Le Pôle patrimoines naturels et eau

Ce pôle vous accompagne dans tous vos projets de préservation, de restauration et de gestion écologique de vos espaces et sites naturels. Nous vous accompagnons aussi dans vos projets de plantations, de gestion de l'eau et de risque inondation et érosion.



Guillaume Dhuïège

Je coordonne le pôle et je peux vous aider dans vos actions de préservation, de gestion de votre patrimoine naturel et du bocage.
Tél : 03 27 77 51 63
guillaume.dhuiège@parc-naturel-avesnois.com



Luc GIRARDOT

Je peux vous aider dans vos projets concernant la ressource en eau, les milieux aquatiques et les risques d'inondation.
Tél : 03 27 77 52 65
luc.girardot@parc-naturel-avesnois.com



Fabien Charlet

Je peux vous aider pour la gestion de votre patrimoine naturel sur votre commune.
Tél : 03 27 77 51 67
fabien.charlet@parc-naturel-avesnois.com



Eric Penet

Je peux vous aider à mieux connaître la biodiversité de votre commune.
Tél : 03 27 84 65 97
eric.penet@parc-naturel-avesnois.com



Stéphane Marache

Je peux vous aider dans vos projets de plantation (haies, arbres bocagers et fruitiers)
Tél : 03 27 77 52 63
stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com



Jérémy Trannoy

Je peux vous aider dans vos projets de plantation (haies, arbres bocagers et fruitiers)
Tél : 03 27 84 65 91
jeremy.trannoy@parc-naturel-avesnois.com



Gaël Kouali

Je peux vous aider pour lutter contre les inondations ou pour améliorer la gestion de crise pendant ce type de phénomène.
Tél : 03 27 77 51 68
gael.kouali@parc-naturel-avesnois.com



Marine Lescoutre

Je peux vous informer et vous accompagner pour toute action concernant la démarche Natura 2000 en vallée de la Sambre.
Tél : 03 27 84 65 98
marine.lescoutre@parc-naturel-avesnois.com



Elise Zimny

Je peux vous informer et vous accompagner pour toute action concernant la démarche Natura 2000 sur la Fagne de Trélon.
Tél : 03 27 77 52 61
elise.zimny@parc-naturel-avesnois.com



Antoine Fenaux

Je peux vous informer et vous accompagner pour toute action concernant la démarche Natura 2000 sur Mormal et la vallée de la Thure.
Tél : 03 27 21 47 95
antoine.fenaux@parc-naturel-avesnois.com

*En cours
de recrutement*

Chargé(e) de mission lutte contre l'érosion

Je peux vous aider pour lutter contre l'érosion des sols et les coulées de boues.
Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr



Virgile Adami

Je peux vous aider pour les plans de gestion durable de la haie et le label haie.
Tél : 03 27 77 52 66
virgil.adami@parc-naturel-avesnois.com



Manon Lavaud

Je peux vous aider à réaliser un Atlas de la Biodiversité dans votre commune.
Tél : 03 27 77 52 69
manon.lavaud@parc-naturel-avesnois.com



Damien Morel

Je peux vous aider à réaliser un Atlas de la Biodiversité dans votre commune.
Tél : 03 27 84 65 99
damien.morel@parc-naturel-avesnois.com



Louisa Messaci

Secrétaire du pôle, j'assiste mes collègues. Gestionnaire de Plantons le décor, je peux vous accompagner dans vos commandes.
Tél : 03 27 77 51 62
louisa.messaci@parc-naturel-avesnois.com

Exemples d'actions :

Accueillir la biodiversité dans les bâtiments communaux



Le Parc naturel régional de l'Avesnois conseille les collectivités qui souhaitent accueillir des espèces patrimoniales dans leurs bâtiments publics : Chauves-souris, Effraie des clochers, Hironnelles ou Martinet noir.

Le Parc réalise un diagnostic des bâtiments dans lesquels la commune souhaite réaliser des aménagements. Dans le respect des préconisations, la commune peut ensuite envisager la pose de nichoirs pour l'Effraie des clochers, de planchettes pour les Hironnelles ou encore des aménagements de combles pour les chauves-souris.

Depuis la création du programme pas moins de 95 bâtiments ont été diagnostiqués par le Parc et aménagés par les communes.

Pour les habitants du territoire, le Parc a créé et anime le programme Air&b (Aires de Bienvenue à la Biodiversité). Chaque année, 30 habitants volontaires sont sensibilisés et outillés. Le Parc leur fournit un kit de démarrage pour l'aménagement de leur jardin (gîte à chauve-souris, nichoir à oiseaux, graines, ...)

Contact : Fabien Charlet - Tél : 03 27 77 51 67
fabien.charlet@parc-naturel-avesnois.com
Éric Penet - Tél : 03 27 84 65 97
eric.penet@parc-naturel-avesnois.com

Lutter contre l'érosion des sols

Depuis plusieurs années des événements pluvieux intenses provoquent des phénomènes d'érosion des sols sur le territoire et de ce fait des dégâts matériels importants et de nombreux préjudices moraux. C'est pourquoi le Parc naturel régional de l'Avesnois s'est doté d'une animation sur la thématique de l'érosion.

De plus, ce phénomène provoque un arrachement de terre des parcelles agricoles qui entraîne une perte de fertilité. Cela se traduit également par une augmentation du taux de matières en suspension dans les milieux aquatiques en dégradant ainsi la qualité.

La mission «érosion» du Parc offre aux communes et EPCI du territoire une assistance technique qui peut se traduire par la réalisation de rapports d'expertise, la recherche de financements, la préconisation d'aménagements bénéfiques, l'organisation de journées de sensibilisation, de visites sur le terrain....



Contact : Luc Girardot - Tél : 03 27 77 52 65
luc.girardot@parc-naturel-avesnois.com

Accompagner les projets de plantation



Quel que soit le dispositif et les publics, le Parc n'a cessé d'encourager la plantation d'arbres et d'arbustes sur le territoire. Les techniciens du Parc rencontrent les collectivités, les agriculteurs, les habitants qui ont à cœur de planter sur leurs parcelles. Ils élaborent ensemble un schéma de plantation puis les techniciens du Parc mettent tout en oeuvre pour rechercher des financements auprès des partenaires.

Des chantiers de plantation sont organisés avec les élèves des lycées agricoles pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du bocage et de l'agroforesterie. C'est aussi une aide précieuse pour les agriculteurs qui s'engagent au maintien et au renouvellement du bocage en plantant un linéaire conséquent.

L'opération Plantons le décor permet aussi de commander des plants d'arbres et arbustes d'essences locales deux fois par an. Chaque année plus de 10 000 sujets sont commandés via ce dispositif en Avesnois. Envie de planter une haie ? Un verger ? Contactez-nous !

Contact : Stéphane Marache - Tél : 03 27 77 52 63
stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com
Jérémy Trannoy - Tél : 03 27 84 65 91
jeremy.trannoy@parc-naturel-avesnois.com

L'équipe du Parc : *Le Pôle aménagement et cadre de vie*

Ce pôle vous accompagne pour mieux prendre en compte l'environnement, les patrimoines et les paysages dans tous vos projets de planification urbaine et d'aménagement durable au sein de votre commune.



Corinne Bury

Je coordonne le pôle, je peux vous conseiller dans la mise en place de vos projets d'aménagement et documents d'urbanisme.

Tél : 03 27 14 90 85
corinne.bury@parc-naturel-avesnois.com



Michael Leseine

Je peux vous accompagner dans la mise en place et le suivi de votre démarche de préservation concertée du bocage sur votre commune.

Tél : 03 27 14 90 88
michael.lesoine@parc-naturel-avesnois.com



Clothilde Hennion

Je peux vous conseiller dans vos projets d'amélioration du cadre de vie de votre commune.

Tél : 03 27 14 90 87
clothilde.hennion@parc-naturel-avesnois.com



Jérôme Picoul

Je peux vous accompagner pour favoriser la prise en compte des paysages et de la biodiversité dans vos aménagements et PLUi

Tél : 03 27 21 47 92
jerome.picoul@parc-naturel-avesnois.com

*En cours
de recrutement*

Assistant(e) d'études urbanisme et cadre de vie

Je peux vous accompagner dans vos projets d'urbanisme et PLUi

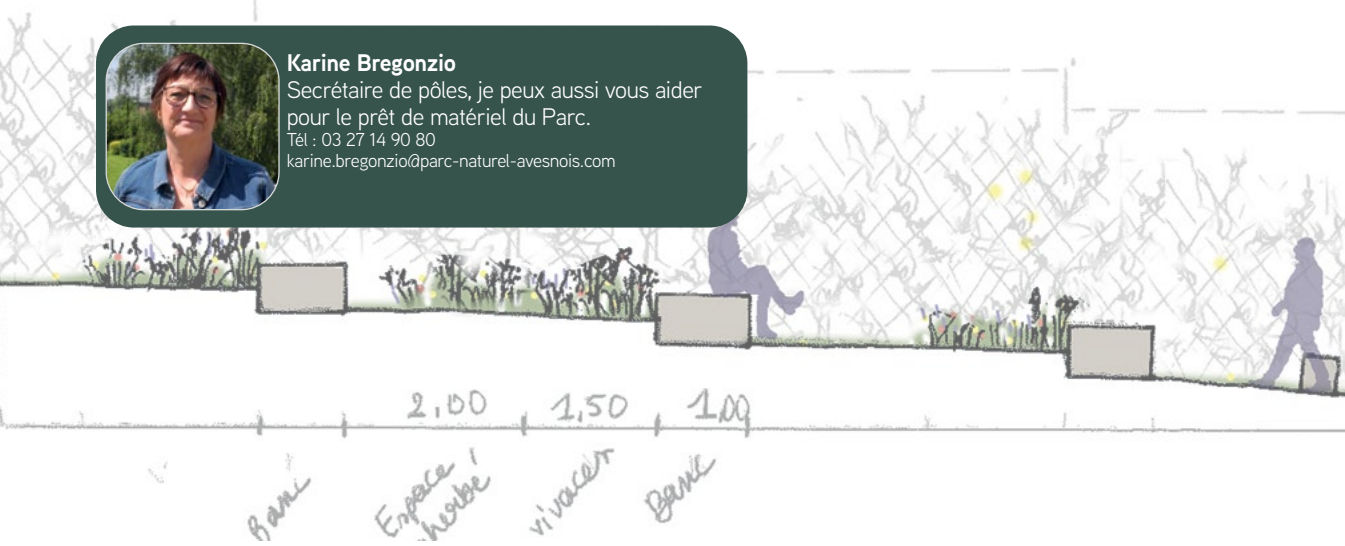
Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr



Karine Bregonzio

Secrétaire de pôles, je peux aussi vous aider pour le prêt de matériel du Parc.

Tél : 03 27 14 90 80
karine.bregonzio@parc-naturel-avesnois.com



Exemples d'actions :

Élus, agriculteurs et techniciens du Parc, ensemble pour préserver le bocage



Les techniciens du Parc ont travaillé de concert avec les intercommunalités du territoire dans le cadre de l'élaboration des PLUi, notamment pour préserver le maillage bocager. Aujourd'hui 80% du linéaire de haie est classé dans les PLUi. Ce résultat est le fruit d'un travail de concertation mené avec les élus et les exploitants agricoles du territoire dans le cadre de la Préservation Concertée du Bocage (PCB). **9000 km de haie ont ainsi été protégés.**

L'enjeu de la démarche n'est pas de figer le bocage mais de concilier le maintien d'un maillage bocager avec l'évolution des pratiques agricoles : c'est-à-dire de pérenniser le maillage bocager tout en permettant le développement économique du territoire. L'arrachage est autorisé s'il est justifié et assorti de

mesures de replantation. L'autorisation est donnée par le maire de la commune.

Ensuite, les services du Parc apportent leur assistance technique aux agriculteurs pour remplir le formulaire de déclaration préalable et pour définir un schéma de plantations compensatoires. Il est aussi possible d'organiser un chantier participatif avec des élèves de lycées agricoles du territoire pour accompagner l'agriculteur à replanter sur son exploitation et sensibiliser les lycéens aux enjeux du bocage.

Contact : Michael Leseine - Tél : 03 2714 90 88
michael.leseine@parc-naturel-avesnois.com

Prendre en compte les patrimoines [naturels et paysagers] dans vos projets

Les services du Parc accompagnent les EPCI dans l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, PLUi), leurs révisions et le suivi des objectifs et des indicateurs.

Le Parc assure un accompagnement technique pour la prise en compte des patrimoines naturels, bâtis et paysagers dans les projets d'aménagement et d'urbanisme durables en s'appuyant notamment sur les outils de préservation (ex : identification des perspectives paysagères, éléments préservés au titre du code de l'urbanisme, Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)...) .

Les élus et les acteurs locaux bénéficient également d'actions de sensibilisation pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre des outils de prise en compte des enjeux liés à la biodiversité et au paysage.

Vous avez un projet d'aménagement sur votre commune, ou vous êtes interpellé par un porteur de projet, contactez-nous pour échanger et prendre en compte les règles définies dans le PLUi.

Contact : Corinne Bury - Tél : 03 27 14 90 85
corinne.bury@parc-naturel-avesnois.com

Rendre les habitants acteurs de leurs paysages



Le Parc propose aux communes de mettre en place, avec les habitants ou les élèves des écoles, des actions simples et concrètes pour améliorer le cadre de vie. L'idée est d'impliquer et de co-construire le projet avec les habitants : mettre le citoyen au cœur des actions.

Concrètement, l'équipe du Parc a accompagné plusieurs communes, comme Amfropret où la réalisation d'une séparation vivante (structure bois sur mesure) entre le jardin de l'église et l'étang municipal a permis de créer un corridor qui facilite le lien, les usages et participe à valoriser l'esprit des lieux.

A Beaudignies, un espace vert a été aménagé au cœur du village. Un travail de médiation a été mené avec les usagers du lieu, notamment les enfants de l'école, les habitants, les associations et les élus. Ce chantier s'est réalisé sous forme de chantiers participatifs, en privilégiant des aménagements simples et la récupération de matériaux.

A Eccles, la plantation d'un verger communal a permis la création d'un lieu de vie en cœur de village. Chaque enfant a pu parrainer un des arbres de façon à le voir grandir. Ce lieu, situé à côté de l'église, permettra également l'organisation d'événements communaux.



D'autres projets sont en réflexion et devraient voir le jour prochainement. Vous avez un projet d'aménagement pour améliorer le cadre de vie de votre commune ? Vous souhaitez associer les habitants ? Contactez-nous !

Contact : Clothilde Hennion - Tél : 03 27 14 90 87
clothilde.hennion@parc-naturel-avesnois.com

L'équipe du Parc : Le Pôle développement économique en milieu rural

Ce pôle vous accompagne dans vos projets de circuits courts alimentaires, d'agriculture durable, de développement touristique durable, y compris la randonnée. Il est votre interlocuteur pour accompagner des porteurs de projets de votre commune.



Philippe Lesage

Je coordonne le pôle développement économique. La connaissance du territoire me permet d'avoir une vision sur les sujets liés à la ruralité.
Tél : 03 27 77 51 64
philippe.lesage@parc-naturel-avesnois.com

*En cours
de recrutement*

Chargé (e) de mission accessibilité alimentaire

Je peux permettre aux habitants de développer des projets autour de l'alimentation locale et durable.
Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr



Aurélien Cir

Je peux vous aider à trouver des financements pour des projets de développement économique sur le territoire.
Tél : 03 27 21 47 94
aurelien.cir@parc-naturel-avesnois.com



Annie Trotin

Je peux vous aider pour tout projet de valorisation de votre commune (chemins de randonnée, événements, produits locaux...) et pour la création de parcours de découvertes.
Tél : 03 27 77 52 64
annie.trocin@parc-naturel-avesnois.com



Cécile Bavay

Je peux vous aider dans la gestion de vos dossiers Leader.
Tél : 03 27 77 51 66
cecile.bavay@parc-naturel-avesnois.com



Caroline Rozalen

Je peux vous accompagner dans vos projets agricoles et d'alimentation durables (agri bio, maintien des prairies, circuits courts, restauration collective).
Tél : 03 27 14 90 89
caroline.rozalen@parc-naturel-avesnois.com



Manon Maillard

Je peux vous aider dans la transmission, la conversion et l'installation de vos agriculteurs en bio et valoriser votre territoire.
Tél : 03 27 84 65 92
manon.maillard@parc-naturel-avesnois.com

*En cours
de recrutement*

Chargé de mission prairie

Je peux aider vos agriculteurs à préserver et valoriser les prairies de votre commune
Tél : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.fr

Exemples d'actions :

LEADER 2023-2027 :

« Un territoire en mouvement qui fonde sa transition et sa résilience sur ses ressources locales »

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois s'engage pour la 3^{ème} fois dans le programme européen LEADER, qui vise à soutenir des projets innovants sur les territoires ruraux.



Une première enveloppe de 1 283 087 € de FEADER a été attribuée au territoire afin de soutenir des projets. L'objectif est d'accompagner entreprises, associations, collectivités..., dans la mise en œuvre d'actions innovantes contribuant ainsi au développement durable du territoire.

Le nouveau programme LEADER 2023/2027 s'articule autour de 3 axes :

- Alimentation, circuits-courts, ressources locales
 - Économie de proximité (commerce, artisanat, services, tourisme, vie culturelle)
 - Transition énergétique (sobriété et énergies renouvelables)
- Depuis 2009, près de 200 projets ont été soutenus grâce aux 2,9 millions d'Euros de fonds européens mobilisés sur notre territoire.

Si vous avez un projet ? Une idée ? Contactez-nous :

Parc naturel régional de l'Avesnois
leader@parc-naturel-avesnois.com - 03 27 21 47 94

Encourager les circuits-courts et l'alimentation durable

La consommation de produits locaux est une tendance qui s'inscrit dans une logique de développement durable du territoire. C'est pourquoi le Parc travaille avec les élus pour développer l'alimentation locale et promouvoir les produits du terroir. Le réseau des Marchés de l'Avesnois est une action concrète qui donne une réelle visibilité aux produits et producteurs locaux.

Le « mangeons local » est un véritable annuaire, actualisé chaque année, on y retrouve l'ensemble des producteurs de l'Avesnois en vente directe. Il est un élément essentiel pour la mise en relation des producteurs et consommateurs.

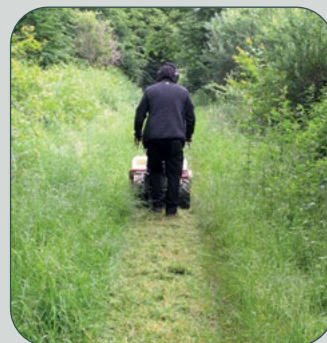
L'introduction de produits locaux dans les restaurants scolaires est un enjeu fort de la loi Egalim. Depuis le début le Parc est aux côtés des collectivités du territoire en apportant son aide pour la rédaction des cahiers des charges dans le cadre des marchés publics et pour faciliter le lien entre fournisseurs et prestataires...

Plus de 1000 km de chemin de randonnée entretenus

Dans le cadre d'une convention avec le Département du Nord, le Parc naturel régional de l'Avesnois entretient plus de 1000 km de chemin de randonnée de son territoire inscrits au PDIPR.

Chaque année, de mars à août, deux techniciens du Parc naturel régional de l'Avesnois parcourent les 1025 km de sentier de randonnée pour effectuer leur entretien.

Couper des branches, débroussailler, tondre... le tout pour permettre aux nombreux randonneurs d'emprunter les chemins en toute sécurité afin de profiter de la richesse des paysages et des patrimoines de l'Avesnois. Avec près de 700 km de circuits pédestres, 70 km d'itinéraires cyclos et plus de 250 km de sentiers équestres, il y en a pour tous les goûts ! Cette action s'étend sur l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnes et vient en appui aux communes et intercommunalités.



Envie de randonner en Avesnois ? Retrouvez tous les circuits sur : visorando.com

Baladavesnois : pour valoriser le patrimoine naturel, culturel et bâti, le Parc développe des parcours d'interprétation au travers de l'application Baladavesnois. Retrouver les parcours existants sur parc-naturel-avesnois.fr

Contact : Annie Trotin - Tél : 03 27 77 52 64
annie.trocin@parc-naturel-avesnois.com



Contact : Caroline Rozalen - Tél : 03 27 84 65 95
caroline.rozalen@parc-naturel-avesnois.com
Contact : Annie Trotin - Tél : 03 27 77 52 64
annie.trocin@parc-naturel-avesnois.com

L'équipe du Parc : *Le Pôle sobriété et transition énergétique*

Ce pôle vous accompagne dans la réduction de vos consommations d'énergie ou dans la production d'énergies renouvelables. Il accompagne aussi les habitants avec son Espace Conseil France Rénov'. Enfin, il propose des solutions d'écomobilité.



Melvin Deljehier

Je coordonne le pôle et je peux vous accompagner dans vos projets d'énergies renouvelables.
Tél : 03 27 21 49 51
melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com



Marc Grzemski

J'accompagne les habitants là où ils se trouvent (établissements scolaires, entreprises, particuliers) à développer projets et actions favorables à l'environnement.
Tél : 03 27 21 49 56
marc.grzemski@parc-naturel-avesnois.com



Julien Dubeaupaire

Je peux vous aider dans vos projets de réhabilitation ou de construction de votre patrimoine public et à réaliser des économies d'énergie.
Tél : 03 27 21 49 55
julien.dubeaupaire@parc-naturel-avesnois.com



Mathilde Marmouzet

Je peux vous aider dans vos projets de réhabilitation ou de construction de votre patrimoine public et à réaliser des économies d'énergie.
Tél : 03 27 14 90 82
mathilde.marmouzet@parc-naturel-avesnois.com



Antoine Gai

J'accompagne les communes et les porteurs de projets pour installer une chaufferie au bois issu de la valorisation du bocage de l'Avesnois.
Tél : 03 27 84 65 93
antoine.gai@parc-naturel-avesnois.com



Marie-Alice Cannone

Je peux accompagner et orienter les habitants de votre commune dans leurs projets de rénovation énergétique.
Tél : 03 27 14 90 81
marie-alice.cannone@parc-naturel-avesnois.com



Exemples d'actions :

Le bois énergie : une filière gagnant-gagnant

L'un des enjeux majeurs du Parc naturel régional de l'Avesnois est la préservation de son maillage bocager. Le Parc cherche à montrer l'utilité économique et écologique des haies à travers le développement de la filière bois-énergie.

En Avesnois, le bois du bocage est un élément incontournable en termes d'énergie renouvelable. Depuis 2007 le Parc naturel de l'Avesnois n'a de cesse de développer la filière « bois énergie », issu du bocage. Le principe est simple : laisser pousser les haies pour y accueillir la biodiversité et tous les 15 ans, les couper et transformer le bois en plaquette pour alimenter les chaudières « bois énergie ». Ces derniers mois, dans un contexte de hausse des prix des énergies, cette filière attire de nouveaux porteurs de projet, notamment des collectivités et devient un incontournable à qui veut faire des économies durables sur ses factures énergétiques.

A ce jour, 61 chaudières bois-énergie sont en service en Avesnois, valorisant ainsi 500 km de haies.

Pour le Parc, cette filière permet de travailler sur plusieurs enjeux et participe :

- à la préservation du bocage ;
- au développement d'une énergie économique, renouvelable, locale et durable ;
- à offrir un complément de revenu aux agriculteurs en donnant au bocage une valeur économique.

Vous avez un projet de chaufferie bois issu du bocage, contactez-nous !



Contact : Antoine Gai - Tél : 03 27 84 65 93
antoine.gai@parc-naturel-avesnois.com

France Renov' une aide précieuse pour entreprendre des travaux de rénovation énergétique



France Renov', c'est le service public qui guide gratuitement les habitants et les propriétaires bailleurs dans leurs travaux de rénovation énergétique sur les 3 communautés de communes de l'Avesnois (la 3CA, la CCPM, la CCSA).

Il permet d'accompagner, orienter, épauler les habitants de l'Avesnois qui souhaitent se lancer dans la rénovation énergétique de leur logement.

Ce service rencontre un très grand succès, avec plus de 1 200 appels par an.

Si vous rencontrez des personnes désireuses d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique, n'hésitez pas à les diriger vers nos Conseillers France Renov'.

Des permanences sont assurées sur les 3 communautés de communes.

Contactez nos conseillers France Renov', c'est gratuit et sans engagement. Tél : 07 50 72 00 20

Aider les communes à faire des économies d'énergie



Le Parc naturel régional de l'Avesnois, dans le cadre de la « Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public » (SIRPP), accompagne les communes dans la réduction de leurs consommations (et donc de leurs factures). Cette stratégie est soutenue financièrement par l'ADEME et la Région Hauts-de-France.

Les conseillers en énergie partagés sillonnent les routes de l'Avesnois pour rencontrer, échanger et travailler avec les élus afin d'optimiser les sources d'énergie et les travaux d'isolation dans le but de compresser et réduire les consommations en énergie (optimisation des contrats d'énergie, opération de relamping, réhabilitation des bâtiments...).

Par exemple, sur la commune de Taisnière-sur-Hon, le remplacement de la chaudière de l'école a permis de réduire de 37% la consommation de gaz naturel ; à Beaudignies, l'isolation des combles de la mairie, des écoles et de la salle des fêtes avec des matériaux biosourcés a engendré une diminution de 27% d'énergie.

Contact : Julien Dubeaupaire - Tél : 03 27 21 49 55
julien.dubeaupaire@parc-naturel-avesnois.com
Mathilde Marmouzet - Tél : 03 27 14 90 82
mathilde.marmouzet@parc-naturel-avesnois.com

L'équipe du Parc :

La direction et le service administratif



Yvon Brunelle

Codirecteur du Parc, je peux vous aider pour répondre à vos questions d'ordre général (missions et actions, budget, cotisations...). Je suis à votre écoute au téléphone, en réunion ou en Conseil Municipal.

Tél : 03 27 77 51 61

yvon.brunelle@parc-naturel-avesnois.com



Valérie Dubois

Codirectrice du Parc, je peux vous aider pour répondre à vos questions d'ordre général (missions et actions, budget, cotisations...). Je suis à votre écoute au téléphone, en réunion ou en Conseil Municipal.

Tél : 03 27 77 51 65

valerie.dubois@parc-naturel-avesnois.com



Sylvie Delhaye

Je suis à votre écoute pour convenir d'un rdv avec la direction du Parc, ou encore pour vous envoyer copie des délibérations prises en Comité Syndical.

Tél : 03 27 77 52 62

sylvie.delhaye@parc-naturel-avesnois.com

Antoine Lorent, Cécile Bavay, Delphine Descamps et Christelle Druon : nous gérons le budget du Parc en recettes et en dépenses et les ressources humaines. Tél : 03 27 77 51 60

L'équipe du Parc : *Les fonctions support*

Le Système d'Information Géographique

Le Système d'Information Géographique permet de mettre à votre disposition une masse de données géo référencées (occupation du sol, linéaire de haie...) concernant votre commune.



Dominique Pamart

Je peux vous aider pour l'évaluation de vos actions dans le cadre de la charte du Parc.

Tél : 03 27 14 90 86

dominique.pamart@parc-naturel-avesnois.com



Thomas Bernard

Je peux vous aider en réalisant une carte représentant les enjeux environnementaux de votre commune.

Tél : 03 27 14 90 84

thomas.bernard@parc-naturel-avesnois.com

La communication

Le service communication est une fonction support pour l'ensemble de l'équipe afin de mettre en valeur les actions du Parc. Au quotidien, relations presse, communication écrite, numérique...



Hélène Bertaux

Je peux vous aider à informer les élus de votre collectivité et vos habitants sur les actions et animations proposées par le Parc.

Tél : 03 27 21 49 53

helene.beraux@parc-naturel-avesnois.com

Vous informer, communiquer

Le Parc à vos côtés pour informer vos collègues élus

Le Parc édite des documents ou organise des événements afin d'informer les élus des actions pouvant être mises en œuvre au sein de chaque commune ou intercommunalité : plantation de haies, lutte contre l'érosion des sols, classement du linéaire de haie, création de chemins de randonnée, introduction de produits locaux dans les cantines scolaires...

Avec les documents comme « Le Parc en 6 questions », « Le Parc à votre service », « Mais que fait le Parc pour ... » vous pouvez relayer les missions et actions du Parc auprès de vos collègues élus.

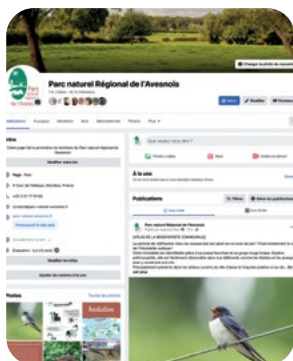


Le Parc à vos côtés pour informer vos habitants

Nous devons faire des habitants du Parc des alliés, des acteurs de la préservation de la nature et du développement durable de notre territoire.

C'est pourquoi le Parc édite régulièrement des supports de communication à leur attention. Pour une bonne diffusion de ces documents le Parc **compte sur les élus et plus particulièrement sur le Délégué du Parc afin de relayer l'information via tous les supports de communication disponibles dans leur commune** (site internet, réseaux sociaux, journal communal, panneaux d'affichage).

Contact : Hélène Bertaux - Tél : 03 27 21 49 53
helene.bertaux@parc-naturel-avesnois.com



Page Facebook du Parc : Parc naturel Régional de l'Avesnois



Le site internet du Parc : parc-naturel-avesnois.fr



Exemple d'article envoyé aux communes pour parution dans les supports de communication municipaux.



Les RDV du Parc, compilation des animations proposées par le Parc



La Gazette du bocage, journal du Parc naturel régional de l'Avesnois à destination des élus et habitants du territoire

Le Parc à vos côtés pour animer la vie locale



Le Parc dispose d'un stock de matériel qu'il met à disposition de ses communes adhérentes afin de faciliter l'organisation d'événements festifs.

Chaque début d'année, un courrier est envoyé aux communes dans ce sens. Si vous souhaitez réserver du matériel, répondez le plus rapidement possible. Attention le prêt de matériel

rencontre un vrai succès, premiers retours, premiers servis ! Vous trouverez également la fiche de demande de prêt de matériel sur notre site internet dans la rubrique « collectivité ». Après étude de votre demande, un courrier vous confirmant la disponibilité du matériel vous sera adressé.

Liste du matériel proposé aux communes gratuitement :

- 28 stands (2.5mx2.5m)
- 100 pagodes Parc (3mx3m)
- 3 caisses de 12 panneaux d'exposition en feutrine (1.2mx2m)
- 60 grilles d'exposition
- 88 portes isoplanes (0.83mx2.03m)
- 3 lots de 12 cimaises
- 10 caisses électriques (10 spots, 32 rallonges, 2 blocs prises, 2 réducteurs)

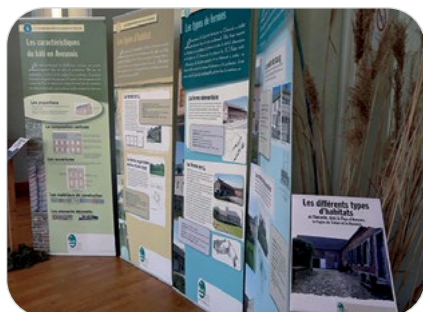
Contact : Karine Brégonzio- Tél : 03 27 14 90 80
karine.bregonzio@parc-naturel-avesnois.com

Le Parc a créé des expositions itinérantes pour mettre en valeur les richesses de l'Avesnois ou pour sensibiliser les habitants à l'environnement et au développement durable. Ces expositions sont à votre disposition, vous pouvez les emprunter lors de vos manifestations communales afin qu'elles soient partagées par le plus grand nombre.

Liste des expositions à disposition :



- A la découverte du patrimoine bâti du Pays d'Avesnes
- A la découverte du patrimoine bâti de la Thiérache
- A la découverte du patrimoine bâti du Bavaisis
- A la découverte du patrimoine bâti de la Fagne de Solre
- A la découverte du patrimoine bâti de la Fagne de Trélon
- A la découverte du patrimoine bâti du Plateau de Mormal
- Ce pays vaut bien un fromage
- Culture de l'herbe en Avesnois
- Du bocage à l'assiette
- Les chemins du lait
- Les champignons
- Les kiosques de l'Avesnois
- Opération Hirondelles
- Les chauves-souris
- Biodiversité
- Les Papillons
- Les mares prairiales
- Les moulins de l'Avesnois
- Les plantes toxiques
- Nourrir les hommes
- Le verger haute tige de l'Avesnois
- Zéro Phyto
- Natura 2000
- Les gestes simples



Contact : Karine Brégonzio- Tél : 03 27 14 90 80
karine.bregonzio@parc-naturel-avesnois.com

Parc naturel régional de l'Avesnois

Horaires d'ouverture de la Maison du Parc :

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h

vendredi : 9h-12h et 14h-16h



**Parc
naturel
régional
de l'Avesnois**

Parc naturel régional de l'Avesnois

4, cour de l'Abbaye

59550 Maroilles

Tel : 33 (0)3 27 77 51 60

contact@parc-naturel-avesnois.fr

parc-naturel-avesnois.fr



**Région
Hauts-de-France**

Nord
le Département est là



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier de la Région Hauts-de-France, du Département du Nord, de l'État Français, des Intercommunalités et communes du territoire.

Livret d'information du Parc naturel régional de l'Avesnois

Numéro ISSN : 2498-1893 -

Conception et Conduite d'opération :

Syndicat mixte du PNR de l'Avesnois - Directeur de publication : Benoît Wascot -

Directrice de rédaction : Valérie Dubois - Coordinateur : Hélène Bertaux -

Rédaction : Parc naturel régional de l'Avesnois

Photos : Samuel Dhote – Equipe du Parc de l'Avesnois

Conception graphique et mise en page : Parc naturel régional de l'Avesnois.